

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 23/02/18	Dossier complet le : 02/03/18	N° d'enregistrement : F01118P0048

## 1. Intitulé du projet

Reconstruction du poste source Enedis LE PECQ

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n°32 : Construction de lignes électriques aériennes haute tension et très haute tension Sous-catégorie : Postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kV	/

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Fiabilisation et reconstruction du poste source LE PECQ, co-exploité par Enedis et RTE.  
Le poste de transformation HTB/HTA actuel est composé de 4 transformateurs 63/20-10 kV en extérieur (Enedis), de 2 auto-transformateurs 20/10 kV en extérieur (Enedis), d'un jeu de barres 63 kV aérien (RTE) et d'un bâtiment HTA et contrôle-commande (Enedis & RTE).

De nouveaux bâtiments vont être construits sur la parcelle voisine, appartement actuellement à EDF (et dont l'acquisition est en cours), ce qui nécessite la destruction d'un bâtiment de bureaux en R+2. Ce bâtiment correspond à un ancien immeuble de bureaux.

Les équipements Enedis seront ensuite remplacés et déplacés dans ces nouveaux bâtiments. Cette solution présente l'avantage de ne pas avoir d'impact sur la bonne exploitation du poste actuel durant les travaux et permet également de réaliser les travaux dans de meilleures conditions de sécurité (absence d'ouvrages en exploitation dans l'enceinte des travaux).

Ces opérations entraînent l'augmentation de la surface foncière du poste.

## 4.2 Objectifs du projet

Les travaux visent à renouveler l'ensemble des équipements Enedis en les mettant dans de nouveaux bâtiments (transformateurs et auto-transformateurs (AT) inclus). Ces travaux permettront ainsi de fiabiliser la fourniture électrique du poste source.

La mise en bâtiment des TR et des AT permet notamment de traiter le risque incendie (installation d'une protection incendie transformateur (PIT)), le risque de rejet d'hydrocarbures (installation de cuves étanches sous ces équipements), de se conformer à la réglementation vis-à-vis du bruit et de se montrer résilient face à une crue de la Seine (crue type 1910 - scénario 1.15).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux se déroulera en trois parties :

- 1) Démolition d'un ancien immeuble de bureaux appartenant à EDF. Ce bâtiment est constitué de deux étages avec une emprise au sol d'environ 1924 m<sup>2</sup>.
- 2) Construction des nouveaux bâtiments du poste source composé de la façon suivante : un bâtiment Contrôle-Commande de plein pied, un bâtiment HTA (R+1) et un bâtiment TR (R+2) - Durée 18 mois.
- 3) Travaux de génie électrique (i.e. installation et mise en service des équipements électriques dans les nouveaux bâtiments) - Durée 18 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiment commandé et surveillé à distance.

Une visite de contrôle effectuée par deux agents aura lieu une fois par mois et des actes de maintenance sont prévus annuellement dans les bâtiments, sans nuisances générées à l'extérieur.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le Pôle Energie-Environnement de la DRIEE des Yvelines a validé la Justification Technico-Economique du projet en validant le non-recours à une procédure de concertation sous l'égide du Préfet (voir annexes).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle EDF : 3729 m <sup>2</sup> Superficie du bâtiment EDF à l'abandon 1924 m <sup>2</sup>	
2 loges AT : 57 m <sup>2</sup> chacune. Hauteur : 7m Bâtiment transformateur : 760 m <sup>2</sup> . Hauteur 8.95m Bâtiment HTA : 400 m <sup>2</sup> . Hauteur 10m Bâtiment contrôle-commande : 230 m <sup>2</sup> . Hauteur 6.5m	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8° 54' 00" N Lat. 0 2° 06' 22" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe en contrebas des terrasses de Saint-Germain en Laye. A ce titre, le projet doit faire l'objet d'une validation par les Architectes des Bâtiments de France (ABF).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle en zone inondable. 6 ouvrages de rétention étanches seront créés sous les transformateurs, d'une capacité de 53 m3 chacun. Ces volumes feront l'objet d'une compensation sur la parcelle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de traiter les risques liés à des transformateurs de puissance, ceux-ci seront placés dans des loges résistantes à une explosion. Une protection incendie qualifiée au Centre national de prévention et de protection (CNPP) de Vernon sera installée et des cuves de rétention étanches seront disposées sous chaque transformateur.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la construction : véhicules de chantier et grues Durant la phase d'exploitation : un véhicule par mois en moyenne
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La seule source de bruit du poste source peut venir des transformateurs. Pour traiter cette nuisance, ceux-ci sont mis en bâtiment et des baffles acoustiques et autres pièges à sons sont dimensionnés afin que le poste respecte l'arrêté du 26/01/07 modifiant l'arrêté du 17/05/01 fixant les conditions auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique. Une étude avant/après est réalisée par un bureau d'études.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des transformateurs Enedis sont posés sur des plaques anti-vibrations.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des cuves de rétention étanches sous les transformateurs empêchent les rejets éventuels d'huile.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Architectes des Bâtiments de France avaient donné un avis favorable sur un précédent projet. Leur consultation et leur avis est une condition nécessaire pour l'obtention du permis de construire
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N.C.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

N.C.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

N.C.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

N.C.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Près de 90% de la parcelle sur laquelle Enedis souhaite réaliser son extension foncière est bétonnée (ancien bâtiment, parking véhicules, voies d'accès).

La seule végétation sur le site vient du fait que la parcelle en cours d'acquisition est une friche depuis l'abandon du site par EDF.

A ce titre, nous estimons que le projet peut être dispensé d'une étude environnementale. Enedis réalisera néanmoins une étude acoustique, une étude sur la gestion des hydrocarbures, un dossier loi sur l'eau et une étude géotechnique et de drainage.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Validation de la JTE par la DRIEE (se rapporte au §4.4)  
Plan de masse - version Projet (se rapporte aux annexes)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

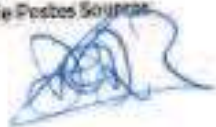


Fait à Puteaux

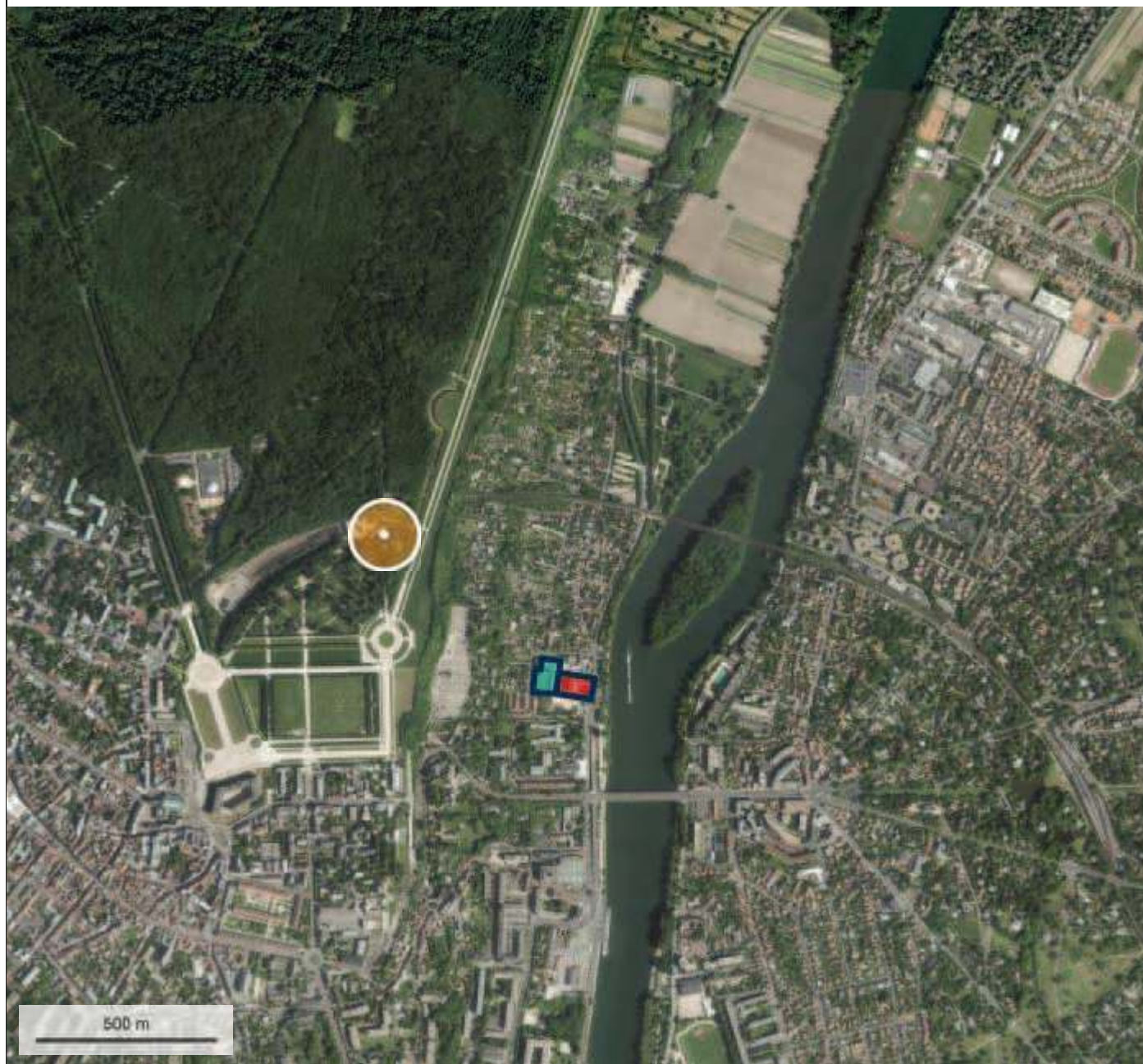
le, 20/02/2018

Signature

ENEDIS  
Stéphanie DOBE  
Chef d'Agence au Bureau d'Etude d'Ingénierie Postes Sources  
Direction Régionale de la France  
Service Patrimoine & Infrastructures  
BP 30001 - 92955 LA DEFENSE CEDEX



## Poste source LE PECQ

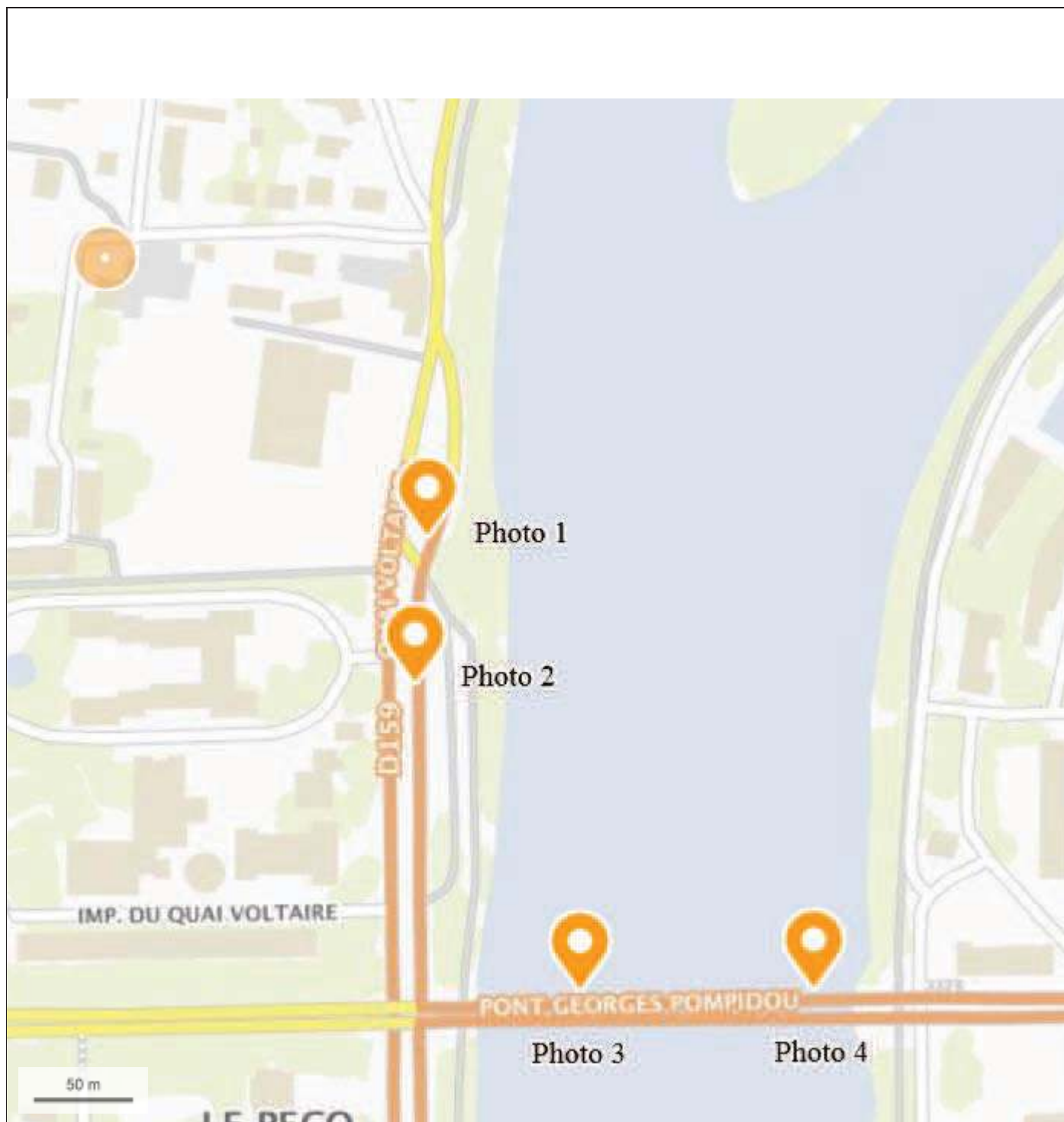


© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 06' 50" E  
Latitude : 48° 54' 08" N

Vue aérienne 1/25 000 Légende : En vert : Enceinte actuelle En rouge : Extension foncière

## Enedis - Poste Source LE PECQ

© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)Longitude : 2° 06' 34" E  
Latitude : 48° 53' 57" N

Plan localisant les prises de vue





Date de la prise de vue : 21/02/2018

Latitude : N 48°54'2''

Longitude : E 2°6'26''



Date de la prise de vue : 21/02/2018

Latitude : N 48°53'56''

Longitude : E 2°6'24''





Date de la prise de vue : 21/02/2018

Latitude : N 48°53'53''

Longitude : E 2°6'38''

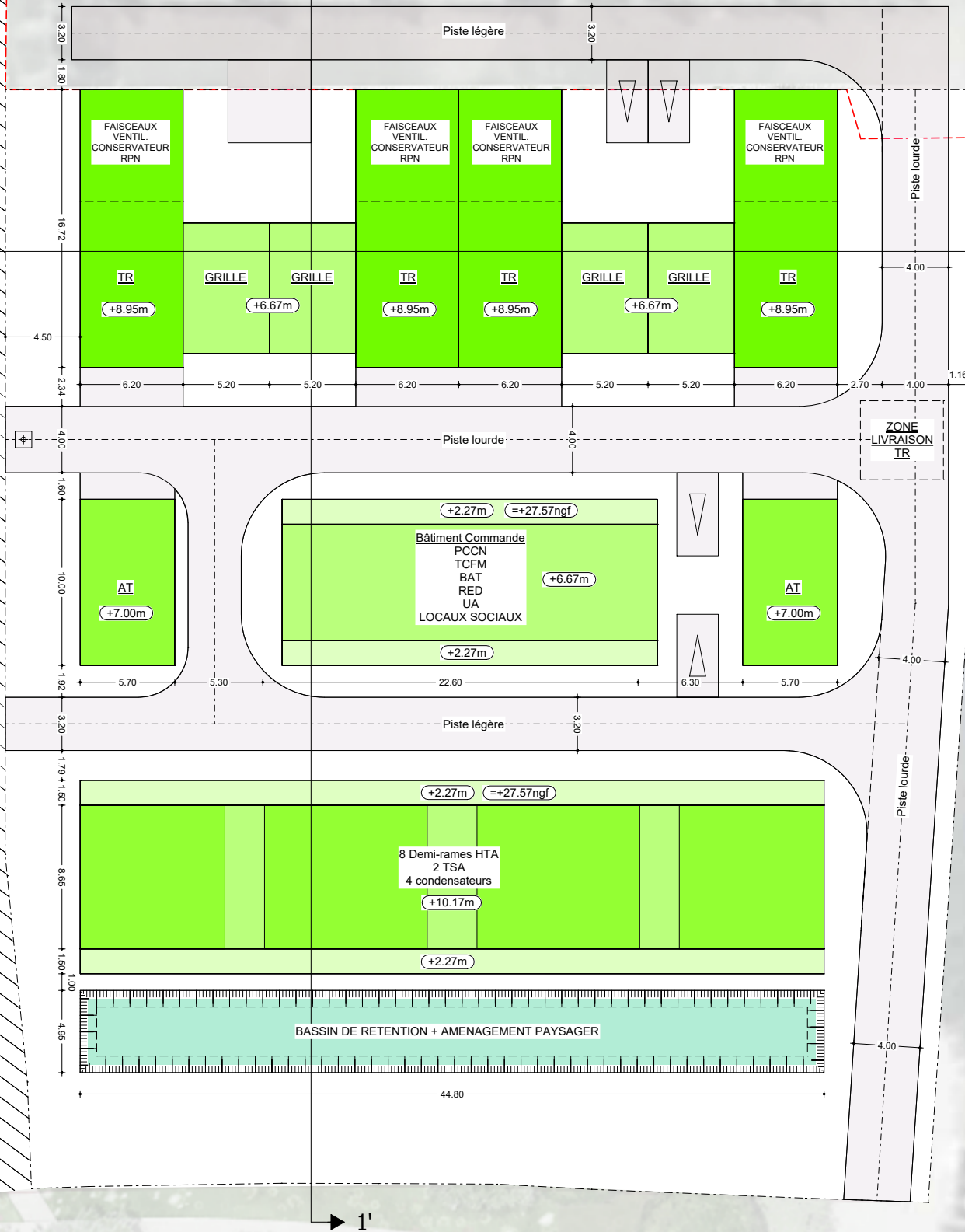




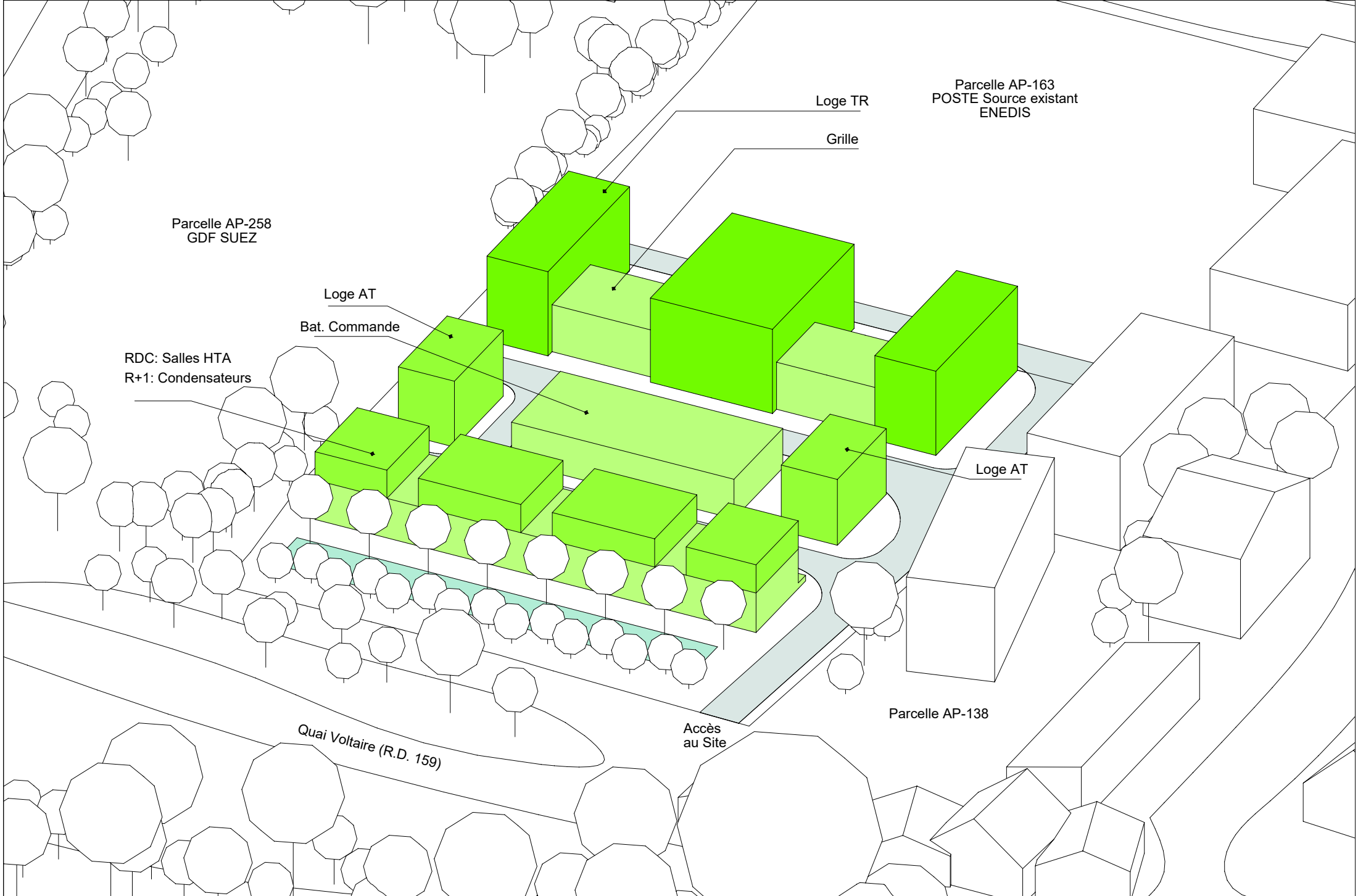
Date de la prise de vue : 21/02/2018

Latitude : N 48°53'52''

Longitude : E 2°6'41''







MAÎTRISE D'OUVRAGE



OPÉRATION

**POSTE ÉLECTRIQUE 225/20KV LE PECQ**  
ESQUISSE

PLAN

N°

**2**

Indice

**B**

Titre

**AXONOMETRIE URBAINE VERSION 1 IMPLANTATION PARCELLE EDF**

Date

10/2017

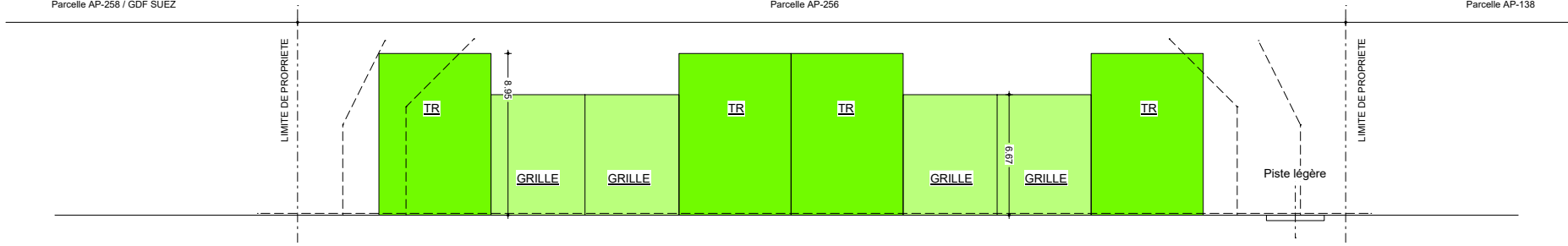
Ech :

-

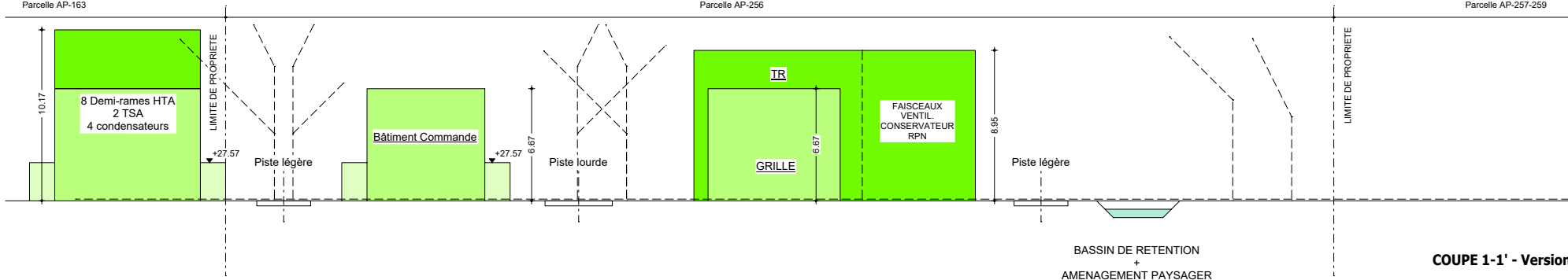
SARL ITEA, Ingénierie Technique Environnement et Architecture  
444 - rue paradis 13008 Marseille  
tel : 04 91 22 22 55, fax : 04 91 22 22 99, mail : i.t.e.a@wanadoo.fr  
n° siret : 34418152400036, n° national : S-1387



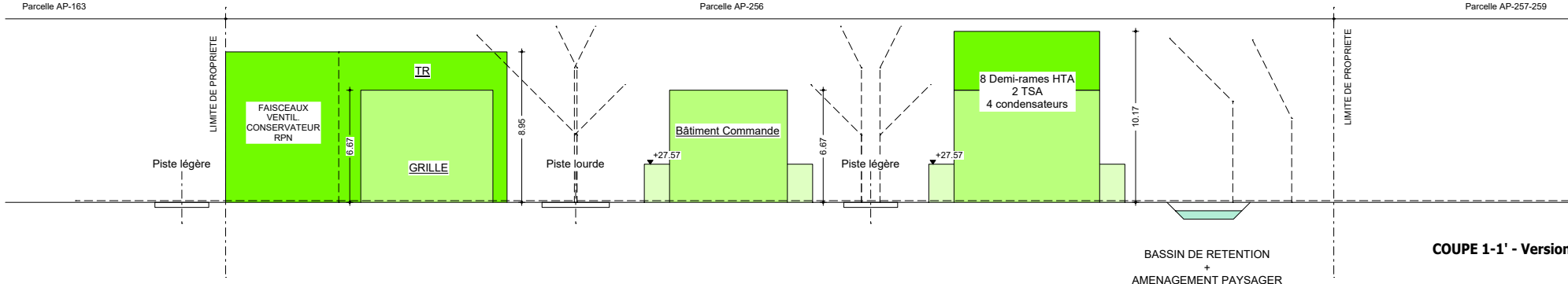




**COUPE 2-2' - Version 1**



**COUPE 1-1' - Version 2**



**COUPE 1-1' - Version 1**

Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété

- Gabarit de façade sans baies
- Gabarit de façade avec baies

Implantation des bâtiments par rapport aux limites séparatives

- Gabarit de façade avec baies
- Gabarit de façade avec baies

# Enedis - Poste Source LE PECQ

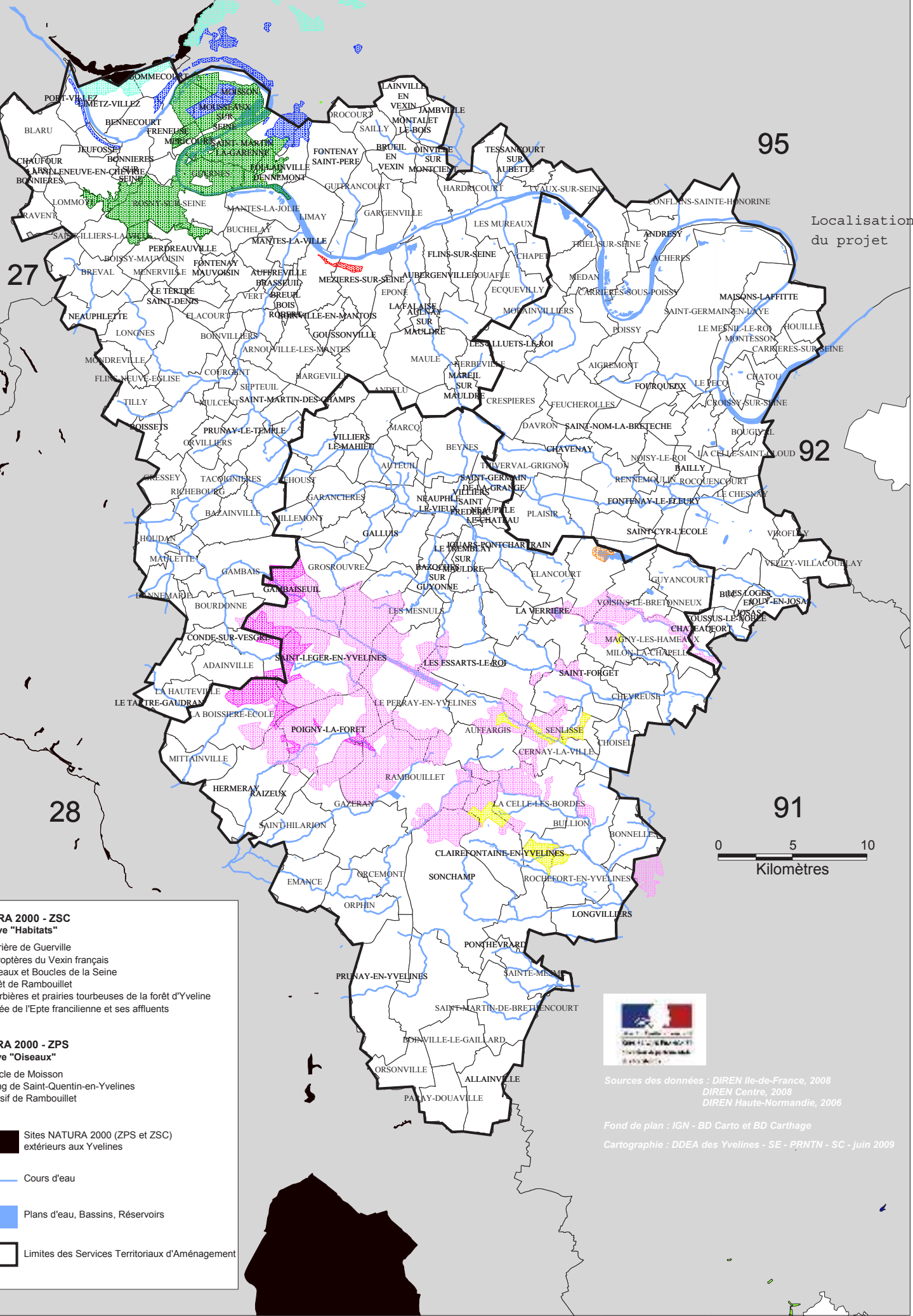


© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 06' 37" E  
Latitude : 48° 54' 05" N

Plan des abords du projet

# SITES NATURA 2000 des YVELINES



Localisation du projet

**NATURA 2000 - ZSC**  
Directive "Habitats"

- Carrière de Guerville
- Chiroptères du Vexin français
- Coteaux et Boucles de la Seine
- Forêt de Rambouillet
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

**NATURA 2000 - ZPS**  
Directive "Oiseaux"

- Boucle de Moisson
- Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Massif de Rambouillet

Sites NATURA 2000 (ZPS et ZSC) extérieurs aux Yvelines

Cours d'eau

Plans d'eau, Bassins, Réservoirs

Limites des Services Territoriaux d'Aménagement



Sources des données : DIREN Ile-de-France, 2008  
DIREN Centre, 2008  
DIREN Haute-Normandie, 2006

Fond de plan : IGN - BD Carto et BD Carthage  
Cartographie : DDEA des Yvelines - SE - PRNTN - SC - juin 2009